



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
08.09.2006

Date de la convocation des conseillers :
08.09.2006

point de l'ordre du jour no:
04

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 22 septembre 2006

Présents: Mutsch, bourgmestre, Hinterscheid, Spautz, échevins,
Hoffmann, Snel, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Knaff, Hildgen,
Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers,
Clement, secrétaire communal

Absents : Braz, Tonnar, échevins, Maroldt, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: subsides extraordinaires

Vu les lettres de différentes associations de la Ville demandant une subvention extraordinaire pour leurs activités;

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate;

Vu les articles afférents des dépenses ordinaires du budget de l'exercice 2006 prévoyant des crédits suffisants pour faire face aux dépenses;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

d é c i d e à l' u n a n i m i t é

d'accorder les subsides extraordinaires suivants :

Nom de l'association	Date demande	Concerne	Montant
Handball Esch	27.06.2006	Participation « Coupe d'Europe »	€ 4.000,00
CIGL Esch/Alzette	17.02.2006	3 ^{ème} édition d' « Octobre Rouge »	€ 1.000,00

décide par 15 voix oui et 1 abstention

Nom de l'association	Date demande	Concerne	Montant
Letzebuenger Maarteverband	01.04.2005	Subside annuel	€ 1.000,00

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 22/09/2006
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,